



# MAIRIE DE COLOGNE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 septembre 2018

### ----- PROCES-VERBAL

Le dix septembre deux mille dix-huit, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

**Date de la convocation** : 06 Septembre 2018

**Conseillers en exercice** : 15

**Sont présents** André TOUGE, Olivier LARRIEU, Cyril ROMERO, Alain DELOM, Angélique TROTTIN, Alain HERVE, Dominique MEHEUT, Marie-France LABORIE, Rémy MEUNIER.

**Absents excusés** : Naïma CAUSSE, Nathalie LUCAS , Khader GHEZAL, Jean-Claude GAUDON.

**Absents** : Anne GENIN, Jérémie PASA .

**Secrétaire de séance** : Rémy MEUNIER.

### **Ordre du Jour**

- Compétences du Syndicat Départemental d'Energies du Gers (délibération),
  - Travaux local commercial (planning),
  - Emprunt local commercial (délibération),
  - Remboursement assurance incendie Gan,
  - Compte Epargne Temps,
  - Emploi Bureau des associations (délibération),
  - Contrat contrôle bornes incendie,
  - Questions et informations diverses.
-

### **Compétences du Syndicat Départemental d'Énergies du Gers (délibération)**

De nouvelles compétences du Syndicat Départemental d'Énergies du Gers sont proposées aux communes, certaines sont obligatoires.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Travaux local commercial (planning)**

La réception du local commercial est arrêtée au 20 Novembre 2018.

### **Emprunt local commercial (délibération)**

L'emprunt initial pour le local commercial était de 100 000 € sur une durée de 12 ans (taux fixe). Monsieur le Maire nous propose de partir sur un montant de 120 000 € sur la même durée à taux fixe également pour financer les travaux.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Remboursement assurance incendie Gan**

Suite à l'incendie du logement ancien presbytère, propriétaire du CCAS, le Gan a indemnisé la commune d'un montant de 3763 €, correspondant aux travaux de réparation.

### **Compte Épargne Temps**

Les employés communaux demandent l'ouverture d'un C.E.T.

Le conseil municipal attend l'avis du Centre de Gestion pour prendre la délibération.

### **Emploi Bureau des associations (délibération)**

Un poste à temps plein est créé au Bureau des Associations et à l'Office de Tourisme (15h pour le bureau des associations et 20h pour l'office du tourisme). Afin de conserver l'aide pour l'emploi d'une personne de plus de 50 ans, le Pôle emploi nous indique qu'il doit être salarié à temps plein à la CCBL. Une convention sera établie avec la CCBL pour le paiement des 15 heures à la charge de la commune.

## Contrat contrôle bornes incendies (délibération)

Le contrôle des bornes incendies est à la charge de la commune. La société RECURT propose à la commune un contrat d'un an pour le contrôle des bornes d'incendie. 30€/HT la borne, pour 9 bornes sur la commune. Soit un montant de 324 €/TTC l'an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Rentrée scolaire : l'effectif reste stable.
- Rentrée de la MFR : le conseil d'administration est présidé par Agnès Bordier. Pour cette nouvelle rentrée, il y aura 5 commissions avec 2 délégués par commission (1 personne du conseil d'administration et 1 personne de l'école).
- OPAH : Il y a eu 120 réponses dont 27 de Cologne.
- Sécurisation du City Park : Monsieur le Maire demande la participation d'un ou plusieurs conseillers pour réaliser le métré ainsi que les consultations pour la mise en place d'un filet de protection entre le City Park et la route.
- Alain Hervé demande quand est ce que sera mis en place les sens interdits de la rue de l'Église et de la rue Odon de Terride.
- La Commission Environnement souhaiterait connaître le budget disponible pour le fleurissement d'hiver. Une idée de fleurissement autour des arbres a été évoquée. Pour le fleurissement de la Christianie, pas de fleurissement pour le moment car les travaux de la fibre optique vont commencer.
- Il y a une fuite d'eau derrière l'Église.
- Le tableau restauré doit être accroché dans l'Église et il faut prévoir un spot.
- Il y a un problème sur une barre verticale éclairante à l'Église.
- Marie-France Laborie demande si on peut restaurer la crèche de l'Église : il faut en faire la demande à la mairie.
- Marie-France Laborie demande de mettre en place les meules aux douves.
- Cyril Roméro annonce qu'il y a eu beaucoup de monde au forum des associations.
- Le vide garage sera maintenu.

Fin de la séance à 23 heures 30.